



**Directions de la mer
de Martinique et de Guadeloupe**



**Réunion de la commission permanente
CONSEIL MARITIME ULTRAMARIN
DU BASSIN ANTILLES**

Jeudi 30 mars 2017



ORDRE DU JOUR

1 – Rapport d'activités du CMUBA

1. Organisation et activité du secrétariat, installation des différentes commissions
2. Mise en place d'outils de communication
3. Propositions d'ajustements sur les textes



II – Avancement des travaux d'élaboration du DSB

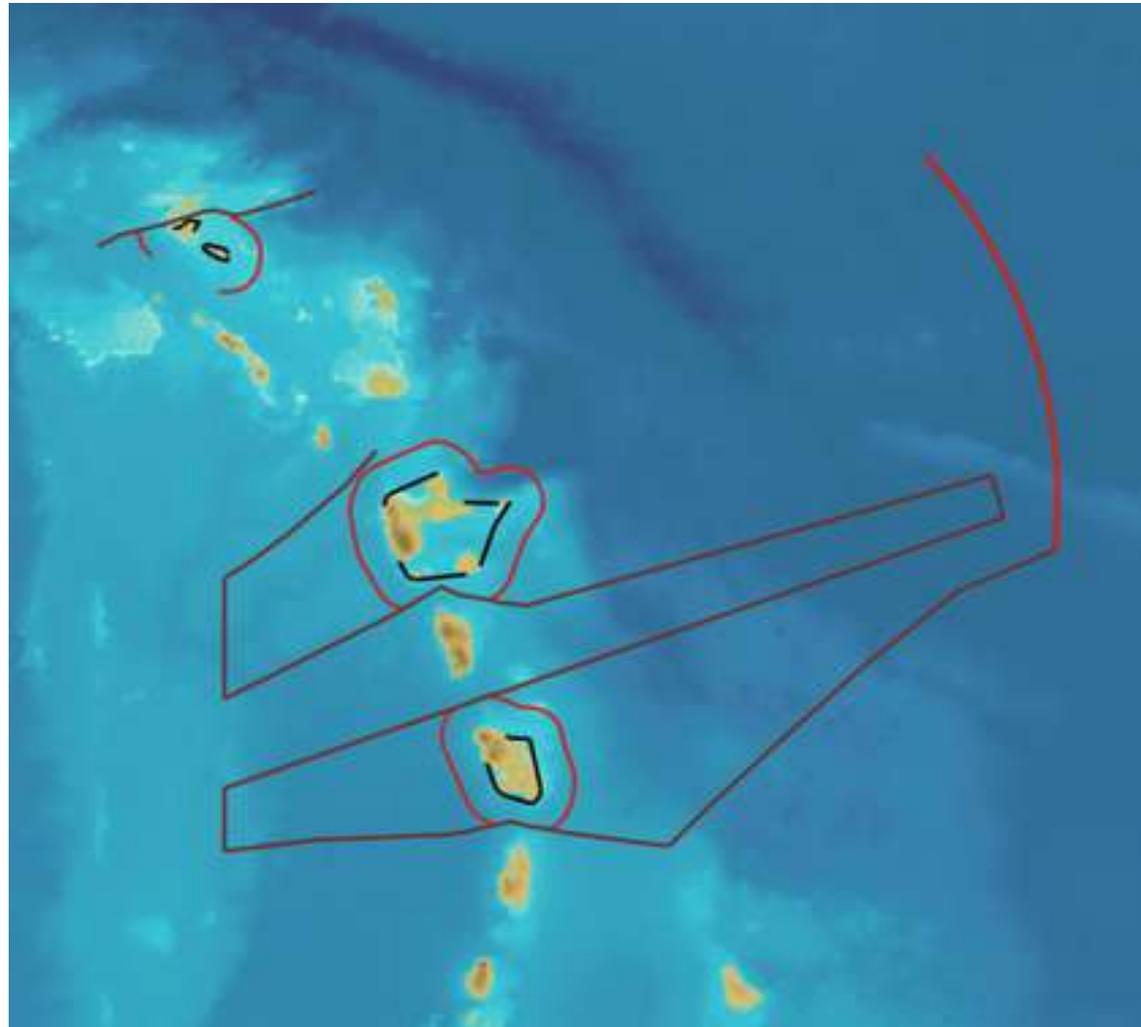
1. Contenu du DSB
2. Élaboration du DSB : situation de l'existant, planification stratégique et spatiale

III – Gros plans sur le tourisme bleu et la pêche

IV – Calendrier des travaux 2017



I – RAPPORT D'ACTIVITE DU CMUBA



I.1 - Rapport d'activité

ORGANISATION ET ACTIVITE DU SECRETARIAT :

- Secrétariat assuré conjointement par les Directions de la Mer de Guadeloupe et Martinique
- Votre DM de rattachement reste votre contact privilégié :
 - DM Martinique → Martinique
 - DM Guadeloupe → Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
- Une adresse mail partagée et unique pour le bassin Antilles :
 - **secretariat-cmuba@developpement-durable.gouv.fr**
- En octobre 2016, le Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles a produit et formalisé un **avis sur la Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML)** :
 - avis rédigé après consultation des membres du CMUBA
 - avis co-signé par les Préfets de Martinique et de Guadeloupe



Activités du CMUBA



Commission du DSB
Pilote l'élaboration du DSB

Conseil (CMUBA)
80 membres

- émet des avis
- valide le DSB

Secrétariat
DM 971 /DM 972

**Conseil scientifique, technique
et économique (CSTE)**
Experts

- relecture du DSB
- éclaire les avis du CMUBA

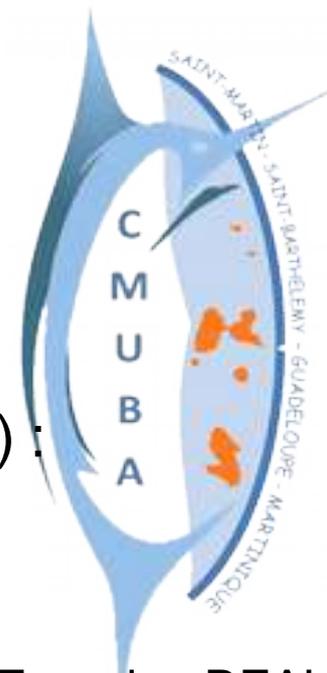
Commission permanente
31 membres
(à valider par le conseil)
Prépare les travaux du conseil

Activités du CMUBA



- Installation de la commission DSB :
- Spécificité ultramarine prévue par le code de l'environnement :
Parité entre représentants de l'État
& représentants des collectivités locales
- 1ères réunions sous forme de rencontres territoriales,
au plus proche des acteurs,
assurées par le secrétariat du CMUBA
=> 4 commissions DSB entre mi-décembre 2016 et mi-février 2017

Activités du CMUBA



- Identification d'experts, référents au sein d'un conseil scientifique, technique et économique (CSTE) :
 - Volet environnemental : AFB, avec appui de l'Université des Antilles, des Offices de l'Eau, des DEAL, du CAR-SPAW, de l'IFREMER...
 - Volet économique : Directions de la mer, avec appui de l'IFREMER, des clusters maritimes, des GPM...
 - Volet connaissance, recherche, innovation : IFREMER avec appui de l'Université des Antilles, du BRGM...
 - Volet prévention des risques : DEAL / BRGM avec appui des DM, des ARS...

I.2 - Des outils de communication

- Création du logo du CMUBA

→ Ligne conductrice :
4 territoires avec **la mer**
comme colonne vertébrale
du bassin Antilles

→ Affirmer :
une identité « Antilles »
une vocation maritime
un esprit fédérateur et résolument tourné vers l'avenir



Des outils de communication

Mise en place d'une lettre d'information (*newsletter*) mensuelle

- Objectif : tenir informés l'ensemble des membres du CMUBA de l'essentiel de l'actualité maritime
 - les points forts de l'actualité maritime nationale, l'actualité réglementaire
 - l'actualité du bassin Antilles, avec en particulier un point d'étape précis de l'avancement des travaux du CMUBA

=> La newsletter est un **outil à la disposition des membres du CMUBA** : n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat du CMUBA pour valoriser vos actions, faire connaître des événements ou des appels à projets, partager des bonnes pratiques...



Des outils de communication

Mise en place d'un mur ***padlet*** :

- Objectif : partager les documents clés relatifs au CMUBA

Ex : arrêté interpréfectoral de composition du conseil, délibérations...

- Pour mémoire, lien vers cette plateforme :

https://padlet.com/secretariat_cmuba/espacemembre

- Code d'accès

Mot de passe : membrecmuba (*en minuscules*)



I.3 - Proposition d'ajustements des textes

Proposition d'ajustements des textes encadrant la composition et le fonctionnement du Conseil maritime

avant présentation en séance plénière à l'automne pour validation



Propositions :

- Modification du règlement intérieur pour augmenter le nombre de membres de la commission permanente de 30 à 32 et intégration de la DEAL Guadeloupe à la Commission permanente

Propositions d'ajustements

Propositions (suite) :

- Modification de l'arrêté interpréfectoral portant composition du CMUBA pour :
 - intégrer les lois organiques relatives aux îles du Nord dans les visas
 - tenir compte de la mise en place de l'AFB et de la disparition de l'association Grenat
 - Mise à jour des désignations nominatives des représentants du CMUBA au CNML suite aux élections dans les îles du Nord
- **VOTE de la Commission permanente** pour soumettre ces ajustements au conseil plénier





II – AVANCEMENT DES TRAVAUX D'ELABORATION DU DOCUMENT STRATEGIQUE DE BASSIN



II-1. Rappel du cadre réglementaire

- **Le DSB, outil de mise en œuvre de la stratégie nationale (SNML) :**

Code de l'Environnement :

« Art. R. 219-1-23. - Le document stratégique de bassin maritime précise et complète les orientations de la stratégie nationale pour la mer et le littoral au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres »

- **Traite des 4 premières thématiques de la SNML :**
 - protection de l'environnement et du patrimoine
 - prévention des risques et la gestion du trait de côte
 - recherche & innovation, formation & éducation
 - croissance bleue



Contenu du DSB

4 grandes étapes dans le DSB (projet de décret en Conseil d'État) :

→ **Situation de l'existant, avec identification des principaux enjeux** : diagnostic de l'état de l'environnement littoral et marin avec descriptions cartographiques sur les usages en mer, les activités économiques...

→ Définition des **objectifs stratégiques prioritaires** et des indicateurs associés

→ **Modalités d'évaluation**

→ **Plan d'action**



Articulation avec les autres politiques publiques

Divers documents stratégiques, divers plans portés par divers acteurs

→ **cadre de référence et outil intégrateur = le DSB**

Opposabilité du DSB (*art L. 219-4 pour le DSF*)

- obligation de **prise en compte (conformité aux orientations fondamentales)** pour les plans/programmes/schémas s'appliquant à la mer et au littoral susceptibles d'avoir des **incidences significatives sur la mer**
ex : SRCAE, PGRI, plan de gestion des PNM, plan stratégique du port, SCot
- obligation de **compatibilité (non-contrariété)** pour les plans, schémas, programmes relatifs aux activités **localisées exclusivement en mer**
ex : SDAGE (objectifs environnementaux), SRDAM

En retour, ces documents fournissent une approche stratégique « de terrain »

→ **ils alimentent le contenu du DSB**



II.2 - Situation de l'existant : contenu

- synthèse des **données disponibles**,
notamment sur :

- l'état de l'environnement
- les usages de l'espace marin et littoral
- les activités économiques
- les perspectives d'évolution socio-économiques et
environnementales

- synthèse des **politiques publiques** mer et littoral

Sur la Guadeloupe et la Martinique, une analyse stratégique régionale (ASR) a été produite en 2013 et 2010 par l'Agence des aires marines protégées.



Situation de l'existant : méthode

Dans le cadre de cette étude, la **collecte des données** est confiée aux DM avec des « chefs de file » du CSTE

Travail en 2 temps :

1/ Recensement, pour chaque thématique, des données et des stratégies existantes

2/ Programme d'acquisition de données complémentaires



Collecte des données existantes

Recensement des données existantes et des personnes-ressources

cf. 5 thématiques :

- activités et usages

ex : trafic de marchandises, activités sportives et de loisirs, accès au DPM

- environnement et conservation

ex : qualité des masses d'eau littorales (DCE), faune et flore

- risques

ex : risques industriels et sanitaires, sécurité maritime, pollution

- connaissances, recherche, innovation

Ex : géomorphologie, occupation du sol, géographie

- planification (schémas, plans, stratégie existants)

ex : Assises de la mer, SDAGE, SAR-SMVM, stratégies nationales

→ **vérification par les chefs de file du CSTE**

Programme d'acquisition de données complémentaires

Spatialisation des usages pour identifier :

- les conflits d'usage potentiels,
- les zones à vocation particulière
- les pressions excessives sur certains écosystèmes sensibles

Exemples :

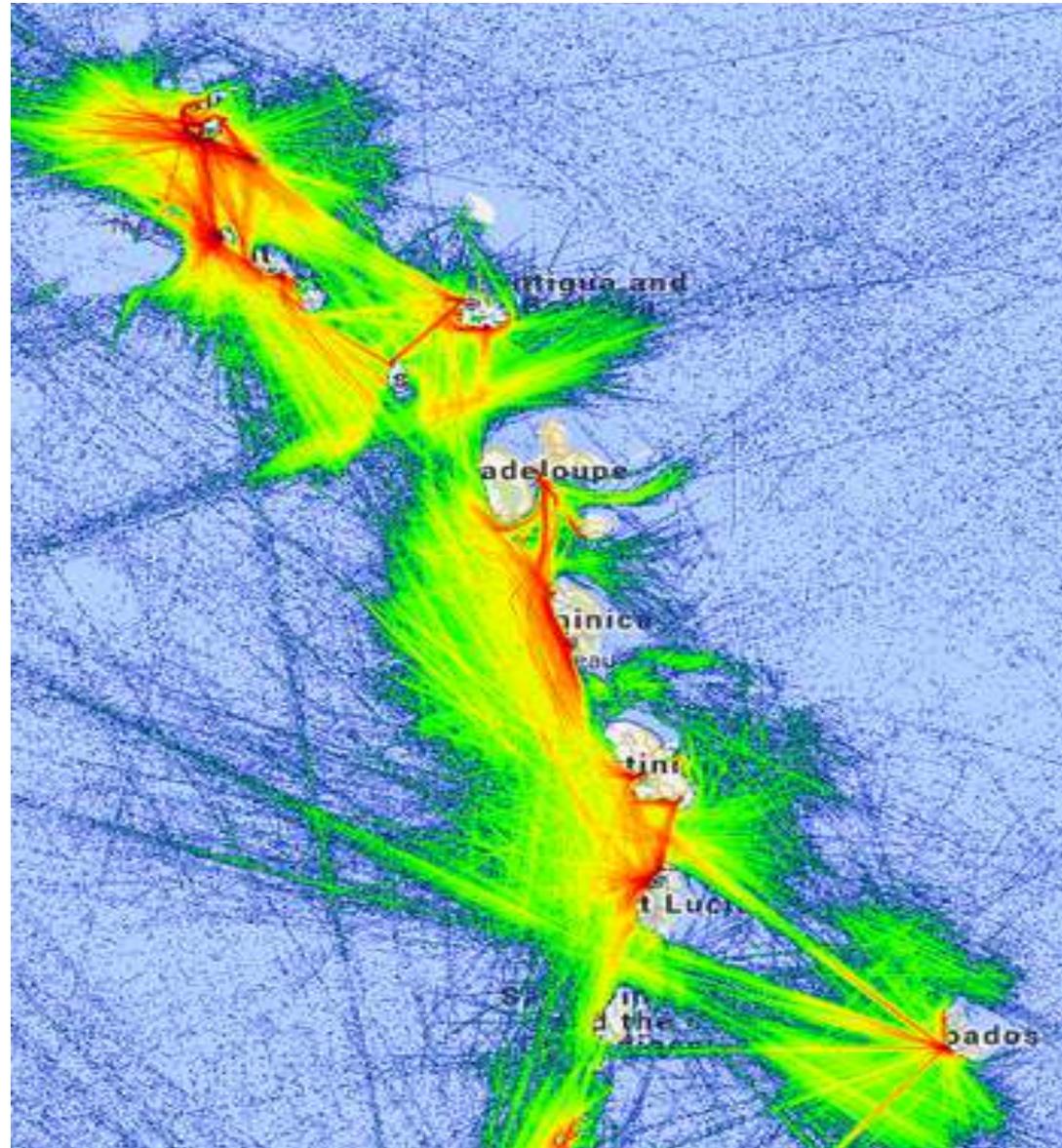
- Activités nautiques :

- * recenser les activités de sports et de loisirs : VNM, sites de plongée, clubs de voile, kayak, paddle, etc.
- * localiser les zones fréquentées par les navires de balade en mer (pescatourisme, NUC, passagers)

- Mouillages :

- * recenser les corps-morts
- * répertorier les zones de mouillage fréquentées par les navires de plaisance et quantifier ces navires

Exemple de rendu par le CEREMA trafic maritime dans les Petites Antilles (à partir des données AIS)



Acquisition de données complémentaires : méthode

Ressources :

- internes aux directions de la mer (DM)
- membres du CMUBA déjà engagées dans des démarches de capitalisation des données d'observation (PNG par ex)
- appui des Brigades bleues en Guadeloupe :
Arrêté préfectoral du 3 février 2017 qui inscrit dans les missions des brigades bleues le « concours à des actions pour l'amélioration de la connaissance et pour l'observation du milieu marin et de ses usages »
- **AFB sur le volet environnemental**



Proposition d'outil d'aide à la décision par l'AFB

Objet : évaluation de l'impact des activités maritimes sur les écosystèmes marins

- outil qui existe déjà en métropole : référentiels pour la gestion des sites Natura 2000 ou dans le cadre de la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) pour établir le bon état écologique et l'état initial des PAMM pour déterminer le bon état écologique inscrit aux PAMM

- mais en outre-mer, aucun outil pour déterminer objectivement les pressions sur les écosystèmes

- travail engagé en 2013 par l'Agence des aires marines protégées et qui peut être relancé aujourd'hui
Référente : Mme S. Brugneaux, correspondante AFB pour l'outre-mer implantée en Guadeloupe



II.3. Stratégie et planification de l'espace maritime

PLANIFICATION SPATIALE :

A partir de la connaissance et de la cartographie...

- des usages et activités
- des zones à risque
- des zones d'intérêt écologique ou paysager

... Identification

- * des zones à vocation particulière
- * des zones et sites à protéger
- * des zones de conflit d'usages

... afin d'envisager des mesures d'organisation et de régulation des activités



S'inspirer de la stratégie maritime du Québec

GRANDES ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE MARITIME



Économie, Environnement, Social

La Stratégie maritime, la première de l'histoire du Québec, présente une vision à l'horizon 2030, tout en détaillant un plan d'action pour les cinq prochaines années, soit pour la période 2015-2020.

Ce plan, à la fois ambitieux et réaliste, a pour objectifs de stimuler une croissance durable de l'économie maritime québécoise et d'encourager la création d'emplois de qualité, dans toutes les régions du Québec. Ce plan vise également à protéger l'intégrité des écosystèmes fluviaux et marins du Québec, tout en améliorant le mieux-être des communautés situées sur le territoire maritime.

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

2015 À 2030

30 000 EMPLOIS

Présentation des 3 piliers, validés en commission DSB

ECONOMIQUE :

**Une croissance bleue durable, inclusive
et pourvoyeuse d'emplois**

ENVIRONNEMENTAL (au sens large):

**Un environnement en bon état écologique, résilient, productif,
propice aux activités et source de bien-être pour les populations**

SOCIO-CULTUREL :

Une identité maritime des territoires affirmée



Présent
pour
l'avenir

Propositions d'axes stratégiques

PILIER ECONOMIQUE

Pilier du DSB

ECONOMIE
une croissance bleue
durable, inclusive et
pourvoyeuse d'emplois

Axe stratégique par mot-clé

Pêche et aquaculture
Constructions navales
Transport maritime et
services portuaires
Nautisme, loisirs et
sports nautiques
Tourisme bleu (dont
croisière)
Secteurs émergents :
EMR, biotechnologies



Propositions d'axes stratégiques

PILIER ENVIRONNEMENTAL

Pilier du DSB

ENVIRONNEMENTAL
un environnement en bon état écologique, résilient, productif, propice aux activités et source de bien-être pour les populations

Axe stratégique par mot-clé

Bon état, résilient, productif (écosystèmes et services associés)

Propice : sécurité et organisation de l'espace (DPM, planification, sécurité)

Prévention des risques naturels et technologiques

Bien-être : paysages, accès à la mer pour tous

Propositions d'axes stratégiques

PILIER SOCIO-CULTUREL

Pilier du DSB

SOCIO-CULTUREL
Une identité maritime
des territoires affirmée

Axe stratégique par mot-clé

Sensibilisation et
éducation à la mer

Valorisation du
patrimoine culturel
maritime

Coopération
régionale : la mer qui
lie les nations

Planification stratégique: méthode

1er semestre 2017 :

Identification, pour chaque pilier, des **axes stratégiques**



Rédaction, pour chaque axe stratégique, d'une **fiche détaillée** :
Enjeux/objectifs/ plan d'action

- avis des experts du CSTE
- avis des membres de la commission du DSB

Automne 2017 : avis du CMUBA

Planification stratégique: méthode

Décliner chaque axe en objectifs et actions concrètes en s'appuyant sur :

→ **les stratégies existantes** (si issues d'une concertation)

ex : Assises de la mer et du littoral de 2013

→ le cas échéant, des **groupes de travail spécialisés**

Ex : recherche, DPM, plaisance



Présentations sous forme de fiches détaillées :
Enjeux, Priorités/objectifs/actions

II.3 – Exemple de fiche : axe « pêche »



Présent
pour
l'avenir

III. GROS PLANS

III. 1 – Le tourisme bleu



Présent
pour
l'avenir

Le « tourisme bleu », au coeur de l'économie des Antilles

- Tourisme de séjour : **1,5 millions de touristes par an**, principalement attirés par la dimension maritime et littorale des Antilles.

N.B : à St Martin/Sint Marteen , près 2,4 millions de touristes sont accueillis chaque année

- Tourisme de croisière : **700 000 croisiéristes** (450 escales)

N.B : il convient aussi d'y ajouter les 1,7 millions de croisiéristes qui débarquent chaque année dans la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin

- Tourisme de plaisance : location de navires, plaisanciers venant visiter les Antilles avec leur propre bateau, régatiers



Une attractivité à renforcer

Rapport sur « **le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des ports de plaisance des régions et départements d'outre-mer** » remis par Ségolène Royal au député Serge Letchimy le 16 mars dernier, qui préconise :

- de mener une *réflexion stratégique* : schéma directeur du développement du nautisme intégré au DSB
- de *simplifier* les procédures administratives et d'adapter la réglementation et la fiscalité applicables
- une *planification spatiale*, notamment pour ce qui concerne l'accueil des navires (marina, zones de mouillage organisé, zones d'interdiction de mouillage) et la gestion du DPM
- un *appui aux collectivités* en ingénierie (création de zones de mouillage organisé, formation professionnelle, appui juridique)

Des mesures concrètes déjà prises

- Le Préfet de la Martinique a souhaité doter la DM972 d'un chargé de mission « développement de la filière nautisme »
- Création d'une commission « nautisme et ports de plaisance » au sein du CMU
- Création d'une filière de formation « nautisme » au RSMA de Martinique, en lien avec le Cluster maritime
- Étude complète sur l'accueil des navires de plaisance en cours : capacité des ports, mouillages, gestion du domaine public maritime
- Création d'un guichet unique pour la francisation et l'immatriculation des navires de plaisance (PUMA)



Un haut niveau de sécurité

-

Facteur d'attractivité touristique des Antilles

Edouard Perrier

Directeur du Cross Antilles-Guyane



III.2 – Gros plan sur la pêche

- Une très importante flotte de pêche, principalement artisanale
 - 1 526 navires de pêche, soit 23,5 % de la flotte française en nombre d'unités
- Une activité à l'importance socio-culturelle remarquable
- Un potentiel économique encore insuffisamment exploité
- Des difficultés structurelles à surmonter
- Un niveau de structuration inégal selon les territoires

Se fixer des objectifs à la fois réalistes et ambitieux

- **Point d'actualité : PCP dans les RUP :**

Adoption à l'unanimité le 6 février 2017 par la Commission « développement régional » du Parlement européen du rapport du député européen Younous Omarjee sur la gestion des flottes de pêche dans les Régions Ultra Périphériques (RUP)

- **Projet de fiche détaillée « pêche et aquaculture »**



IV – CALENDRIER 2017



Présent
pour
l'avenir

Calendrier 2017

Suite à la Commission permanente (Fort-de-France) :

POURSUITE DES TRAVAUX D'ELABORATION DU DSB :

- premiers livrables du Cerema : synthèse des données existantes
 - travaux de l'AFB : élaboration d'un outil pour établir une évaluation de l'impact environnemental des usages
 - programme d'acquisition de données complémentaires : spatialisation des usages
 - réunion des commissions et groupes de travail spécifiques
 - rédaction des fiches détaillées en lien avec les experts du CSTE
- validation par la commission DSB

Automne 2017 : plénière du CMUBA (Guadeloupe)

- Vote sur les ajustements de textes
- Présentation du pré-projet de DSB
- Avis éventuels

